

SAGE Marque-Deûle

Réunion de la Commission Locale de l'Eau

*Le 23 octobre 2012 à 14h00 – Salon des réceptions, côté patio
Lille Métropole Communauté urbaine*

Ordre du jour :

- Rappel de la procédure d'élaboration d'un SAGE
- Planning mis en œuvre pour l'élaboration de l'état initial et le diagnostic du SAGE
- Validation de l'état initial du SAGE
 - a. Méthodologie et rendus
 - b. Rappel des principaux points clés de l'état initial
- Présentation et validation du diagnostic du SAGE
 - a. Méthodologie et rendus
 - b. Présentation des points clés du diagnostic : les enjeux concertés du SAGE
- Proposition des suites à donner à l'élaboration du SAGE

Participants :

La liste des participants et de diffusion est indiquée en fin du présent compte rendu.

La présentation au format PDF est annexée au présent compte rendu (disponible sur le site extranet SAFEGE).

PREAMBULE

Mot d'accueil du Président de la Commission Locale de l'Eau : M. GRIMONPREZ.

Cette réunion de la CLE a pour objectif de présenter et valider les documents de fin de phase : l'état initial et le diagnostic.

COMPTE RENDU

MM. RIZZA et BUSY rappellent la procédure d'élaboration d'un SAGE ainsi que le calendrier mis en œuvre dans le cadre du SAGE Marque-Deûle.

RELEVÉ DES REMARQUES SUR LE RAPPORT D'ÉTAT INITIAL

Agence de l'Eau Artois-Picardie :

Sous réserve de la prise en compte de la remarque émise lors de la CLE du 04 juin 2012 concernant les golfs (indiquer le nombre de trous, la superficie et les volumes d'eau prélevés, les perspectives de développement...), l'Agence de l'Eau Artois-Picardie n'a pas de remarque complémentaire.

Voies Navigables de France :

Sous réserve de la prise en compte de la remarque émise lors de la Commission thématique n°2 du 24 septembre 2012 concernant le terme « délaissement de réseau » (indiquer que le délaissement du petit gabarit est la conséquence d'une priorisation conforme aux orientations du Grenelle de l'environnement qui vise à favoriser le transport fluvial comme report modal), Voies Navigables de France valide le document d'état initial.

⇒ les documents de l'état initial sont portés au vote de la CLE. La CLE valide à l'unanimité les documents d'état initial par délibération (jointe au présent compte rendu).

Direction Départementale des Territoires et de la Mer :

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer propose l'insertion des compléments suivants :

Sur l'assainissement : Une étude sur les systèmes d'assainissement a été réalisée par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord sur l'arrondissement de Lille. Les conclusions doivent être reprises. Il s'agit :

- D'une collecte complexe à mettre en œuvre pour récupérer les données en matière de rejet des réseaux d'assainissement ;
- Des impacts importants de ces rejets par les déversoirs d'orage sur les milieux naturels.

Des connaissances complémentaires doivent donc être acquises en la matière.

Sur les zones humides : Il faut reformuler les actions concernant les zones humides : identifier, qualifier et définir le niveau de protection à mettre en œuvre pour protéger les zones humides du territoire.

Fédération de Pêche :

Attention à une confusion possible dans le rapport entre PDPG (volet gestion des milieux) et PDPL (volet gestion du loisir de pêche).

Agence de l'Eau Artois-Picardie :

Remarques formulées concernant l'atlas cartographique :

Carte 3 : préciser la légende par : piézomètre des calcaires carbonifères

Carte 7 : retravailler la symbologie de la carte entre plans d'eau et zones de préemption, celle-ci n'est pas assez nuancée.

Carte 11 : retravailler la légende pour isoler la symbologie des « zones urbanisées »

Carte 14 : indiquer la nature de la couleur grisée absente de la légende

Carte 19 : inclure dans la légende la symbologie des stations d'épuration

Carte 9 / carte 13 : cartes redondantes, n'en conserver qu'une seule et mettre à jour le sommaire et le rapport en conséquence

Remarques formulées concernant le rapport de diagnostic :

Page 25 : remplacer le mot : « connexion de secours via l'Escaut » par Belgique

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement :

Remarque formulée concernant le rapport de diagnostic :

Agriculture paragraphe 3.1.5 : Indiquer que le territoire dispose d'un faible taux de prairie et d'une agriculture à fort rendement.

Agence Régionale de Santé :

Remarque formulée concernant le rapport de diagnostic :

Intégrer la problématique des captages en réserve.

En plus des paramètres polluants indiqués, intégrer les paramètres nickel et sélénium.

Communauté d'Agglomération de Lens Liévin :

Il faut améliorer la lecture du tableau n°3 inclus dans le rapport. Lille Métropole propose d'intégrer un graphique.

Carte n°4 et page 27 : Vérifier les 50 000 m³ exportés hors du périmètre du SAGE et présentés sur la carte

Environnement Développement Alternatif :

Atlas : indiquer sur toutes les cartes les noms des communes du SAGE et indiquer également avec une symbologie claire les limites départementales.

⇒ les documents du diagnostic sont proposés au vote de la CLE. Celle-ci approuve à l'unanimité ces documents par délibération (jointe au présent compte rendu) sous réserve de prendre en compte les remarques formulées en séance.

PROPOSITION DES SUITES A DONNER AU SAGE

La cellule d'animation introduit la prochaine phase du SAGE : la définition des tendances et scénarios. En parallèle, l'évaluation environnementale sera lancée au sein de la même étude, ainsi qu'une mise à jour des documents d'état initial et de diagnostic au besoin. Il est proposé de mettre en œuvre un marché subséquent pour une durée de 12 mois (voir le calendrier prévisionnel ci-après). L'objectif étant de réaliser cette étude pour février 2014. Le coût est estimé à 150 000 €.

	m0	m1	m2	m3	m4	m5	m6	m7	m8	m9	m10	m11
définition des tendances du territoire												
propositions de scénarii contrastés												
analyse environnementale												
complément état initial et diagnostic												

⇒ l'engagement de la nouvelle phase d'étude est proposé au vote de la CLE. Celle-ci est adoptée à l'unanimité par délibération (jointe au présent compte rendu)

D'autre part, la cellule d'animation aborde le besoin de mettre en place un groupe de travail dédié aux zones humides sur le territoire. Il est demandé aux membres de la CLE et aux membres de la Commission thématique n°2 dédiée à la reconquête et à la mise en valeur des milieux naturels de faire part de leur souhait de participer à ce groupe de travail. Un courrier d'inscription leur sera également adressé. La première réunion est programmée en décembre prochain.

⇒ l'organisation d'un groupe de travail dédié aux zones humides est validé par la CLE

Liste des participants :

Nom / Rôle ¹	Société / organisme / collectivité / unité	Présent	Absent	Diffus.
Géraldine AUBERT	Agence de l'Eau Artois-Picardie	X		X
Max THEROUANNE	Agence Régionale de Santé	X		X
Yves COLLETTE	Chambre d'Agriculture de Région	X		X
Régine SPLINGARD	Comité Régional du Tourisme		X	X
Bernard STASZEWSKI	Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin	X		X
Michel BOUCHEZ	Communauté d'Agglomération Lens-Liévin	X		X
Hakim HAIKEL	Communauté d'Agglomération Lens-Liévin	X		X
Emmanuel TIRTAINE	Direction Départementale des Territoires et de la Mer (59)	X		X
Mme CALVEZ-MAES	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement	X		X
Sylvain CARON	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement	X		X
Anita VILLERS	Environnement Développement Alternatif	X		X
Jean-Jacques FERTELLE	Fédérations du Nord et du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique	X		X
Bruno FOUCART	Lille Métropole Communauté urbaine	X		X
Alain CACHEUX	Lille Métropole Communauté urbaine		X	X
Francis GRIMONPREZ	Lille Métropole Communauté urbaine	X		X
Victoire Malta-Bey	Lille Métropole Communauté urbaine	X		X
Mélanie LOTTE	Lille Métropole Communauté urbaine	X		X
Laurence BLONDEL	Lille Métropole Communauté urbaine	X		X
Florian BUSY	Lille Métropole Communauté urbaine	X		X
Christophe GRAS	Mairie d'Annœullin		X	X
Bernard DELABY	Mairie d'Haubourdin	X		X
Francis VERCAMER	Mairie de Hem		X	X
Astrid SCHARLY	Mairie de Tourcoing		X	X
Marie-Laure JOLY	Nord Nature Environnement	X		X
Jean-Philippe RIZZA	SAFEGE	X		X
Raoul DES ROTOURS	Syndicats Départementaux de la Propriété Rurale du Nord et du Pas-de-Calais	X		X
Catherine THOMAS	Voies Navigables de France	X		X

¹ Représentant du maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprise, sous-traitant, formateur, stagiaire...